



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Atelier de la  
langue française

# La politique éducative et culturelle académique

## Dispositif partenarial avec l'Atelier de la langue française

### « Parole de jeunes »

---

#### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et L'Atelier de la langue française : Convaincu que l'art de s'exprimer publiquement est essentiel à l'épanouissement scolaire et personnel et à l'exercice de la citoyenneté, l'Atelier de la langue française intervient depuis plusieurs années au sein de l'académie d'Aix-Marseille, dans des établissements scolaires situés ou non en quartiers prioritaires. En 2019, 920 élèves de collèges et lycées ont ainsi bénéficié de nos actions, ce qui confirme l'intérêt grandissant des professeurs et des proviseurs pour sensibiliser leurs élèves aux enjeux de l'art oratoire.

#### *Qui sommes-nous ? L'Atelier de la langue française*

L'Atelier de la langue française est né du désir de faire grandir et vivre par des actions concrètes, tout au long de l'année, ce précieux patrimoine que constitue notre langue. Notre souhait est d'œuvrer auprès de tous les publics à la célébration de la langue française comme héritage commun, de promouvoir auprès du plus grand nombre l'usage d'une langue vivante, vivace, qui appartient à chacun. Ni musée ni conservatoire, l'Atelier se veut ainsi un lieu d'accueil et de transmission, mais aussi d'expérimentation, de dialogue et de rencontre pour tous les passionnés qui œuvrent en faveur de la langue française. Journées de l'éloquence, activités pédagogiques, circuits d'écriture et de mise en scène, résidences d'artistes, Journées du livre, Rencontres de la francophonie, aujourd'hui nos activités diverses célèbrent tour à tour l'éloquence, la lecture, l'écriture et la francophonie sur l'ensemble de notre territoire, y compris dans les zones rurales et les zones d'éducation prioritaire.

#### *Qui sommes-nous ? Les intervenants*

Diplômés des grandes écoles ou de l'université, nos intervenants sont spécialisés dans les domaines du droit et des sciences humaines. Formés à l'écoute et à l'animation de groupes de jeunes, leur action s'inscrit dans la continuité des enseignements et veille à impliquer concrètement les élèves, en favorisant leur réflexion, leur autonomie et leur responsabilité.

## « Parole De Jeunes » : L'éloquence appliquée au champ de la citoyenneté

« Parole de jeunes » vise à perfectionner les capacités à la prise de parole en public, appliquée aux grands champs de l'éducation à la citoyenneté. Les élèves organisent, sur ces sujets, des discours et des débats contradictoires. L'enjeu est, par la pratique, de les inciter à exercer leur esprit critique, et de favoriser ainsi leur émancipation en tant que citoyens.

Les enseignants engagés dans le dispositif bénéficieront d'une journée de formation sur public désigné avant janvier 2021. Cette formation sera **obligatoire** pour participer au dispositif.

### LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 <sup>ère</sup> séance 2h	<p><b>* Apprentissage des codes de l'art oratoire</b></p> <p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Discussion autour des enjeux de l'art oratoire (utilité ; contexte ; règles formelles)</li><li>-&gt; Travail sur le silence, le regard et la gestuelle : exercices d'improvisation devant la classe (sur des sujets choisis librement par les élèves)</li><li>-&gt; Corrections constructives par les autres élèves</li></ul>
2 <sup>ème</sup> séance 2h	<p><b>* Découverte des sujets citoyens</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Discussion autour du champ de la citoyenneté</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Présentation des sujets citoyens (valeurs républicaines et du principe de laïcité ; culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ; lutte contre les discriminations ; prévention et la lutte contre le harcèlement ; lutte contre l'homophobie ; éducation à l'environnement et au développement durable ; éducation aux médias et à l'information ; éducation à la défense) (à construire avec l'enseignant et ses élèves)</li><li>-&gt; Constitution des groupes associés aux thèmes</li></ul> <p><b>* Remise aux élèves de fiches thématiques sur les sujets citoyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Compréhension des enjeux et développement d'un argumentaire</li><li>-&gt; recherche des principes fondamentaux / jurisprudence</li><li>-&gt; recherche d'exemples favorables ou contradictoire</li></ul>
3 <sup>ème</sup> séance 2h	<p><b>* Préparation et mise en voix du discours</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Rédaction du discours</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Etude par les élèves de modèles de discours (figures de style ; champs lexicaux ; procédés argumentatifs ; etc.)</li><li>-&gt; Choix d'un déroulé (ouverture ; développement ; conclusion)</li><li>-&gt; Choix de procédés argumentatifs, du registre et du style</li></ul> <p><b>* Rencontre avec un professionnel et focus sur la pratique oratoire (avocat)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; entraînement à la mise en voix d'un discours (expression corporelle, jeux en groupe, techniques de jeu)</li><li>-&gt; techniques de base (respiration ; échauffements ; stress ; maîtrise de la scène)</li></ul>
4 <sup>ème</sup> séance 1/2 journée	<p><b>* Sortie scolaire</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Les discours citoyens (Préfecture de région ou conseil régional, l'après-midi)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Restitution des discours devant l'assemblée des élèves</li></ul> <p><b>* Conclusion et échange avec les institutions partenaires (Préfecture de région ou conseil régional)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; découverte de l'administration territoriale et du fonctionnement des collectivités territoriales</li><li>-&gt; Visite des lieux</li></ul>

**Volume horaire : 6h + sortie scolaire (1/2 journée)**  
**Périodicité : de octobre à avril**  
**Capacité : 6 classes bénéficiaires / an**

**Coût de l'action : 800€ (cette somme devra être pris en charge par l'établissement en s'appuyant par exemple sur un financement de la région ou du département.)**

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021)

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

## **CONTACTS**

### **ATELIER DE LA LANGUE FRANÇAISE**

[contact@atelier-languefrancaise.fr](mailto:contact@atelier-languefrancaise.fr)

Téléphone : 04 13 91 07 30

[www.atelier-languefrancaise.fr](http://www.atelier-languefrancaise.fr)

### **DAAC - Académie Aix-Marseille**

Fanny Bernard, responsable du domaine « livre »

[daac.livre@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.livre@ac-aix-marseille.fr)

Camille Berthod, responsable domaine « théâtre »

[daac.theatre@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.theatre@ac-aix-marseille.fr)